

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 10 DECEMBRE 2024

Convocations envoyées le 3 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents en séance : 7

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 1

Nombre de conseillers absents ou excusés : 3

L'an 2024 et le 10 décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur DUPERAT Bernard, Président.

Présents : Mme DA COSTA Bettina, M. DUPERAT Bernard, M. GAUIN Gérard, Mme MANENT Danièle, Mme SOCHET Monique, Mme TALLON Marie Claude, M. TAUPIN Jacques

Procuration : M. DENIS Alexandre donne pouvoir à Mme DA COSTA Bettina

Excusé : M. CHARPENTIER Franck

Absents : M. AMIOT Yannick, Mme BERGER-LINARD Céline,

A été nommée secrétaire : Mme DA COSTA Bettina

Le quorum ayant été atteint, les conseillers peuvent valablement délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 mars 2024
- Délibération n°12-2024 : attribution des bons de chauffage
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres ayant assisté à la séance, adopte le procès-verbal de la séance du 25 mars 2024.

DELIBERATION N°12/2024 – ATTRIBUTION DES BONS DE CHAUFFAGE

Par délibération n°10/2024 en date du 25 mars 2024, le conseil d'administration avait accepté de reconduire l'aide au chauffage pour l'année 2024 et de la fixer à 260 € par foyer dans la limite de 6 foyers.

6 foyers remplissent les conditions pour bénéficier de cette aide.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide d'attribuer l'aide au chauffage aux 6 foyers retenus.

APPROUVE à l'unanimité

Présents : Mme DA COSTA Bettina, M. DUPERAT Bernard, M. GAUIN Gérard, Mme MANENT Danièle, Mme SOCHET Monique, Mme TALLON Marie Claude, M. TAUPIN Jacques

Questions diverses

- Bettina Da Costa informe que 3 personnes bénéficient actuellement de la Banque Alimentaire. Elle signale qu'elle trouve les colis moins consistants qu'avant. La collecte des 22 et 23 novembre 2024 a rapporté 77 kilos, c'est moins qu'en 2023.
- Les colis de Noël sont en cours de distribution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Bernard DUPERAT



Le secrétaire,
Bettina DA COSTA

